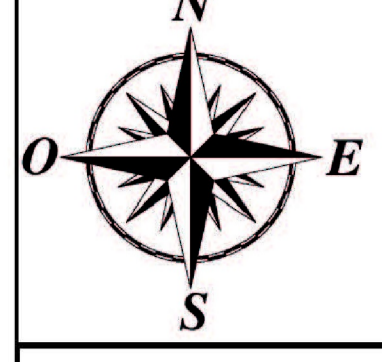


SAINT-RÉMY DE MAURIENNE  
 DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**



**PLAN DE ZONAGE**

Échelle 1:2 500'

**Légende**

**Zones urbaines**  
 U : secteur d'habitation  
 Ue : secteur destiné aux activités artisanales et industrielles  
 Uca : secteur destiné aux hébergements de plein air

**Zones à urbaniser**  
 1AU : zone destinée à l'accueil de construction à usage d'habitation, urbanisation future, à court ou moyen terme.

**Zones agricoles**  
 A : secteur agricole

**Zones naturelles**  
 N : secteur naturel  
 N-zh : secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide  
 NI-zh : zone de loi concernée par une zone humide.

**Règlements particuliers**  
 --- : Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (cf. document n°3).  
 --- : Secteur concerné par l'article R151-31-2° du code de l'urbanisme.  
 --- : Emplacements réservés.  
 --- : Construction ne figurant pas encore sur le cadastre.  
 --- : Éléments naturels à protéger ou l'île de l'article L151-19 du code de l'urbanisme  
 --- : Corridor écologique  
 --- : Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination  
 --- : Bâtiment d'élevage  
 --- : Périmètre de la DUP de la liaison ferroviaire Lyon/Turin  
 --- : Marge de prescription d'isolement acoustique par rapport à l'autoroute A43

**Prise en compte des risques**  
 --- : Secteur concerné par des risques naturels forts. Se référer au PPRn et au PPRi.  
 --- : Secteur concerné par des risques naturels modérés ou faibles. Se référer au PPRn et au PPRi.  
 --- : Limite du périmètre réglementaire du PPRn.

LISTE DES EMPLOIEMENTS RÉSERVÉS			
N°	BENÉFICIAIRE	OBJET	SURFACE APPROXIMATIVE
ER1	Conseil départemental	Elargissement RD74	240 m <sup>2</sup>
ER2	Commune	Elargissement de la voirie	1 500 m <sup>2</sup>
ER3	Commune		530 m <sup>2</sup>
ER4	Commune		2 100 m <sup>2</sup>
ER5	Commune		1 100 m <sup>2</sup>
ER6	Commune	Agrandissement plage de dépôt.	950 m <sup>2</sup>
ER7	Commune		1 610 m <sup>2</sup>
ER8	Commune	Elargissement de la voirie	1 300 m <sup>2</sup>
ER9	Commune		540 m <sup>2</sup>
ER10	Commune	Aménagement et sécurisation carrefour	2 950 m <sup>2</sup>
ER11	Commune		220 m <sup>2</sup>
ER12	Commune	Elargissement de la voirie	60 m <sup>2</sup>
ER13	Commune		230 m <sup>2</sup>
ER14	LTF	Site de chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin	335 000 m <sup>2</sup>

**4.2.2 - CENTRE DE LA COMMUNE**

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du 17 janvier 2019  
 PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2019

PROJET BREVÉ - urbanisme - 73000 Chambéry  
 Tel : 06.00.01.82.51